CHRONIQUE LOCALE.

L'INONDATION.

La crevasse d'Hymella continue à s'aggrandir et atteint maintenant une longueur de plus de 4,000 pieds. Malgré la baisse assez considérable du fleuve l'eau s'échappe toujours à torrents de cette crevasse et menace d'inonder plusieurs autres plantations qui jusqu'à présent avaient été épargnées. On ne prévoit aucun changement dans la situation avant une semaine ou deux deux, c'est-à-dire quand le fleuve aura suffisamment baissé pour être près de son niveau normal.

Le service des trains de la compagnie Southern Pacific s'effectue toujours assez régulièrement en dépit de l'eau qui en plusieurs endroits recouvre la voie.

L'inondation cependant n'est pas sans causer quelques retards dans le départ et l'arrivée des trains.

L'express qui devait quitter la Nouvelle-Orléans mercredi soir à 9 heures n'a pu partir que jeudi matin à 3 heures, les agents de la compagnie n'ayant pas tenu à aventurer ce train, pendant la nuit, sur la partie inondée du réseau.

L'express Sunset Limited est parti hier matin à son heure habituelle 11:30 heures, et n'a éprouvé aucune difficulté à franchir les passages inondés.

L'eau monte toujours lentement contre le talus de la voie, cependant il n'a pas encore été question jusqu'ici d'interrompre le service sur ce réseau.

Brevets d'enseignement primaire.

Les élèves suivantes, ayant passé avec succès leurs examens de la classe supérieure de l'Ecole Normale, recevront des diplômes leur permettant de pratiquer l'enseignement dans les écoles publiques de la ville: Mlles Corinne Sbisa, Corinne Bonnecaze, Winifred Wilson, Cora Thorn, Ethel Barker, Virginia Camp, Rita Roger, Louise C. Dismone, Carolyn C. Steir, Albertine Busch, Ruth Markey, Zenobia Aufdemorte, Dorothy Bartlette, Mildred Provensal, Hazel Lotz, Helen W. Heap, Adèle Kelly, Violette O'Reilly, Lizette Labarre Ruth Lee, Ethel Aby, Lorraine, Klinge, Fae A. Boner, Maud Tobin, Margie Drumm, Suzann Bordenave, Lillie Badeaux, Pearl Eberle, Charlotte Huge, Louise Norris, Nellie Schillin, Mabel Tatzo, Julia E Douglas, Enola Kantz, Laremda Hanckes, Irene La Bisque, Louise Fremaux, Anna V. Augustin, Louise Lea, Eva Flotte, Odette Bienvenu, Anna M. Reinhardt, May Fleming, Cecilia Brinkman, Mildred Daly, Hilda Hawes, Georgine Crump, Catherine Diano, Thérèse La Marque, Lillie A. Ott, Ethel M. O'Reilly, Camille P. Dismone, Grace M. Skinner, Jessie Soulies, Corinne Dantonet, Margaret Walsh, May Bringier, Dorris Carreran, Salonge J. Dalery, Ethel Stern, Ruth McShane, May L. Kolb, Ianthe Hanselman, Marguerite Knight, Lillian S. Powell, Henrietta Pujol, Alice Winterhalder, Marion Richards, Ebeline Elliott, Anna E. Ducoing, Bettena Seguin, Francis E. Word, May Bosworth, Olga Douglas.

Classe de Kindergarten — Mlles Lilian Sprich, Virginia L. Langtry, Rosaline Dupas, Eenore L. Fitch, Phala Graham Shaw, Rowena Malaim, Lillie B. Reynolds, Edna Brandao, Antonio Sintes, Eunice Van Pelt.

Bonne capture.

Un nègre du nom d'Edgar Johnson, recherché depuis plus d'un mois par la police de sûreté pour divers vols et cambriolages, a été arrêté hier matin, vers dix heures, à l'angle des rues Claiborne et Ursulines par l'agent Kennedy.

Le noir, en se voyant filé, a cherché à prendre la fuite, mais Kennedy, qui est un agile coureur, n'eut aucune difficulté à le rattraper.

NOYE.

Un nommé Andrew Alwell, âgé de 69 ans, s'est noyé dans le fleuve, hier matin, en face de la rue Ursulines. Il s'était endormi sur le quai et est tombé à l'eau pendant son sommeil. R. Zeller, un agent du port, et Jos. Dotts ont vainement essayé de le sauver.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, Lne, 6 juin.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui à midi sous la présidence du lieutenant-gouverneur Barret.

Après l'appel nominal auquel trente-sept membres ont répondu, le révérend Drake a dit la prière d'usage.

Il a été ensuite donné lecture d'une pétition du barreau de la paroisse Calcasieu, demandant la nomination d'un nouveau juge pour le quinzième district.

Les projets de loi suivants ont été déposés :

Par M. Pakerson — Amendant la loi relative au transfert des titres de propriétés.

Par M. Stafford — Requiérant les commissions scolaires d'établir leurs budgets.

Par M. Smith— Sur l'instruction publique obligatoire.

Par M. Burke— Autorisant la nomination d'une commission pour réviser les cours des écoles publiques dans l'Etat.

Le projet de loi du sénateur Favrot autorisant le couvent des Ursulines à conférer des diplômes aux élèves qui ont suivi avec succès les cours de cette institution a été voté à l'unanimité.

Il en a été de même du projet de loi du sénateur Byrnes autorisant l'Université Loyola à conférer des diplômes.

A une heure la séance a été ajournée à vendredi matin à 10 heures.

A LA CHAMBRE.

Cent huit membres étaient présents lorsque la séance de la Chambre a été ouverte par le speaker Thomas.

Il a été donné lecture d'un rapport favorable du comité des Affaires de la ville, fixant à 2400 dollars par an les appointements des sténographes de la cour criminelle de district.

Les projets de loi suivants ont été déposés :

Par M. Schwing—Autorisant le gouverneur et le Bureau des Terres à accorder des droits de passage sur toutes les terres publiques.

Par M. Généreuly—Amendant l'article 1 de la loi 57 de 1870.

Arrestation de deux jeunes cambrioleurs.

Le gardien de nuit Sansovich en faisant sa ronde hier matin, à l'angle des rues Canal et Prieur, a arrêté deux jeunes gens âgés de 16 et 17 ans, les nommés Dan Riley et Jacob Eitman, au moment où ils sortaient d'une allée adjacente au magasin de confiserie Asbury.

La police prévenue, arriva sur les lieux, et après une courte enquête reconnut que les deux jeunes cambrioleurs avaient forcé la porte du magasin, sans cependant parvenir à mettre la main sur aucun objet de valeur. Sur la personne de Riley les agents ont découvert une lime, une pince monseigneur et quelques autres outils chers aux chevaliers de la basse pègre.

Eitman, lui, était porteur d'un ciseau en acier long de cinq à six pouces.

Les jeunes malfaiteurs ont avoué qu'ils avaient fait le projet de dévaliser le magasin Asbury, mais qu'ils avaient été effrayés en entendant les pas du veilleur de nuit.

Ils ont aussi déclaré qu'ils avaient un troisième complice, du nom de Pelissier, individu, bien connu de la police et qui est à l'heure actuelle activement recherché.

Riley, en raison de son jeune âge, a été traduit devant le Tribunal pour Enfants; quant à Eitman, il aura à répondre de ses actes devant la Cour criminelle.

VOL.

Hier matin, vers deux heures, un voleur s'est introduit dans le magasin d'épiceries de Mme Lucien Lamothe, à l'angle des rues Bayou et Johnson, et en a emporté une somme de $75.

CHUTE.

John F. Bosch, demeurant rue Tchoupitoulas 5023, est accidentellement tombé d'une charrette qu'il conduisait à l'angle des rues Magasin et Napoléon, hier après-midi vers trois heures et demie, et s'est fracturé la cheville gauche. Il a été transporté chez lui après avoir été pansé par les médecins de l'hopital.

Enfant blessée.

Corinne Samuels, une fillette de sept ans, domiciliée rue Troisième 1023, revenait de l'école hier après-midi vers trois heures et demie, lorsqu'en traversant la chaussée à l'intersection des rues Jackson et Constance elle a été renversée et blessée à la tête par un car de la ligne Jackson.

L'enfant a été transportée dans une pharmacie du voisinage où elle a reçu les soins que nécessitait son état.

Accusée de vol.

Ophelia Walker, une jeune négresse au service de Mme Lizzie Morgan, qui tient un magasin à l'angle des rues Perdido et Johnson, a été arrêtée hier matin sur la requête de cette dernière. Mme Morgan a dit à la police que la jeune femme avait pris une somme de $45 ces jours derniers dans le coffre de son magasin.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

enregistrés dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Leo Trosclaire à Mamie Kelley; Wm Armstrong à Viola Smith; Lucien Payne à Bernadine Gabriel; Alex. Allen à Mary Charles; Frank P. Brady à Rose Davis; Benj. E. Hannon à Elizabeth Magee; Wm J. Bellott à Magdalyn Pique.

NAISSANCES.

Mmes Chas L. Jungle, un garçon; John G. Cooke, un garçon; Chas B. Thorn, un garçon; E. J. Hogan, une fille; E. J. Aromi, une fille; Thos H. Ryan, une fille; Gregory Twomey, une fille; Hy Kastner, un garçon; Raphael Molonguet, un garçon; Jos P. Bouvier, un garçon; John Blank, un garçon; Chas Beninate, un garçon; E. J. Coyle, un garçon; Léon Mader, un garçon; Geo F. Brauner, un garçon; A. G. Darden, un garçon; D. D. Ewing, un garçon; Antony Labranche, une fille.

DECES

George Voorhies, 48 ans, 501 Sud Rendon; Delie A. Forres, 6 ans, 1614 Clouet; Ernest C. Adolphe, 14 mois, 3512 Laurel; John Diebert, 68 ans, 1444 St Charles; Simon Vollinger, 82 ans, Bethany Home Sanitarium; Mary L. Scott, 21 ans, 2102 Jackson.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Panama Glass Co. vs J. Julius Lips, réclamation de $325.

Louisa Virginia Baggett McCalie vs Mme Jacob Stock et fils, action en dommages de $5,150.

Demande d'émancipation :

W. S. Pike.

James P. Sutton vs Concrete Construction & Contracting Co., demande de receveur.

Agnes Sterken Schwartz vs Edgar Schwartz, demande de divorce.

Mme Wm N. Galbreath vs son époux, demande divorce.

Leopold Weil Building & Improvement Co. vs Mme Georges W Sougeron, réclamation de $470.

Dryades Building & Loan Association vs Jefferson W Pease, procès exécutif de $700.

Gordon L. McCarty vs Minnie Tatten, demande de divorce.

Successions ouvertes :

Thérésa Haas, Albert G. Brice.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. E. ADOCIN.

Comparutions :

J. B. Sparicio, violation de l'acte 154 de 1900; Chas Arena, larcin; Jacob Eltman, vagabondage; Ethel Gardiner, violation de l'acte 107 de 1902; Salecia Farbe, menaces; Casimir Laurence, larcin.

Acquittés :

Lear Cambus, Jos. Wilson, menaces; Jos. McArdie, obtention d'argent sous de faux prétextes; John Nurchier, menaces.

Condamnations :

Taylor White, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Louis Brook, attaque et blessure, $10 d'amende ou 60 jours de prison; John Ertel, actes de violence, $20 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Ventes inscrites au bureau d'enregistrement.

Independent Realty Co. Ltd. à Frank F. Davis, terrain, Royale, Chartres, Tricou et Delery, $601.

John Martelle à Nagin Meosa, terrain, St Philippe, Dumaine, Royale et Bourbon, $1,500.

N. O. Home Site Co. Ltd à Cleophas Z Blouin Jr. 3 terrains, France, Lesseps, Derbigny et Roman, $1,050.

Mme G. Fernandez à Acme Homestead Ass'n, terrain, O'Reilly, Broad, Rousselin et St-Bernard, $1,500.

L'acquéreur à Mme Gabriel Fernandez, même propriété, $1,500.

Quaker Realty Co. Ltd à Delmar Morand, portion, Bourbon, Touro, Law et Magistrate, $368.

Angelo Socola à Socola Rice Mill Co., 3 terrains et 3 portions, Old Levee où Decatur, Toulouse, Clay et Jefferson; terrains, Chartres, St-Louis, Decatur et Toulouse, $50,000.

Yve Augustin J. Cassard à Gustave A. Llambias, 2 terrains, Joséphine, Chestnut, Colisée et St André, $5,000.

Mme Fred Seeliger à Oliver Livaudais, portion, Caffin, Flood, Chartres et Douglas, $800.

Mandeville, Madisonville et Houltonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 2 MAI 1912.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

50c—MANDEVILLE—50c

75c RIVIERE TCHEFUNCTA—75c

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis

Départ du train de 7 45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Incorporée.

No 337 rue Carondelet.

25 avril—☞

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.

Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.

*LA SAVOIE, 13 juin.

†FRANCE (neuf), 20 juin.

*LA PROVENCE, 27 juin.

*LA LORRAINE, 4 juillet.

†FRANCE (neuf), 11 juillet.

*LA SAVOIE, 18 juillet.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

*Vapeur à double hélice.

†Vapeur à quadruple hélice.

Nouvelle-Orléans-Havre directe.

S. S. MEXICO, 25 juin.

Passage de Première Classe.....$80.00

Passage d'Entrepont.....$33.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du fret

No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts

PHONE {HEMLOCK..... 408

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le

Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon,

Chauffour, Albert

Jarry, Louis

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Giocamo Di Corte

No 100,467—Cour Civile de District, Division "B"

DOUBLE COTTAGE ET MAGASIN DE VALEUR

3628-32 rue Magazine,

COIN ANTONINE.

PARSTROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, —MARDI, le 25 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 21 mai 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire sus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite, à savoir :

Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, etc, qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet No 212, borné par les rues Magazine, Antonine, Foucher et Constance, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine, sur 125 pieds en profondeur et face à la rue Antonine et forme l'encoignure des dites rues et mesure comme précité.

Les améliorations consistent en un double cottage et magasin combiné avec vestibules, 9 chambres, etc., et est connu comme Nos Municipaux 3628-32 rue Magazine, coin Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit devant être attestée par billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, payables tant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles.

L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1912 et pour tous certificats. Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

24 mai—24 26—juin 2 9 16 23 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Celina et Florestine Reggio

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,857 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John L. LeNeve, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. J. McLaughlin, avocat.

6 juin—6 10 15

AMUSEMENTS

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5 & 10¢ — SELECTED MOTION PICTURES — LAFAYETTE — FORMERLY THE SHUBERT — ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Jacobs-Gleason, Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2412 rue Ste-Anne, Cottage Simple.

No 2415 rue Ste-Anne, Cottage Simple.

No 2439 Ste-Anne, enc. Rocheblave, Emplacement d'Affaires.

No 2333 rue Ste-Anne, Résidence à Deux Etages.

SUCCESSION D'ANGELINA LEONE, VEUVE DE GUISEPPE LEONE, No 97,705.

A l'Encan, MARDI, 2 JUILLET, à Midi

Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un précédent à un jugement signé par l'honorable Fred. D. King, Juge de la cour civile de district, Division B.

Jugement ln. rendu et signé dans la susdite cour le 31 mai 1912 et adressé à Jacobs Gleason, Inc., S. L. Jacobs, encanteur, Bureau No 303 rue Carondelet, Je vendrai aux enchères publiques à la date ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—

Premier—Deux certaine lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine Tonti et Rocheblave, lesquels deux lots forment ensemble le lot qui était désigné par le numéro 70 sur un plan dressé par Louis Bringier, architecte, annexé à un acte de vente devant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844, lesquels dits terrains mesurent chacun en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles étant la même propriété lequel dit feu Jos. Leone acquit d'Albert Cadessus par un acte passé devant J. Henry Forcelle ancien notaire en cette ville, le 26 avril 1897, enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 164, folio 498.

Les améliorations comprennent No 2413 rue Ste Anne, un cottage simple contenant cinq chambres et No 2415, un cottage simple contenant six chambres et vestibule.

Second Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine et mesurant seize pieds six pouces de face à la rue Ste Anne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et en la parcelle le plus proche de la rue Tonti ou le lot qui est désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par Basin & Bocca, daté du 30 avril 1849, et déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, en cette ville, étant la même propriété lequel dit feu Jos. Leone, acquit de Mme Valentine Olivier, Vve de Wm Hazard Vredenburg Jr, par un acte passé devant E. H. Downing Jr, ancien notaire en cette ville, le 10 mars 1891, enregistré au Bureau des hypothèques, Livre 138, Folio 482.

Les améliorations comprennent une maison simple à deux étages No 2333 rue Ste Anne, contenant environ quatre chambres, etc.

Troisième—Une certaine parcelle de terrain situé dans le second district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Rocheblave Dumaine et Tonti, formant le coin des rues Ste Anne et Rocheblave et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face à la rue Ste Anne sur quatre vingt-dix de profondeur en lignes parallèles, ladite parcelle de terrain étant partie d'un lot de terrain désigné par le numéro 1 sur un plan de Pecquet et Crampon, architectes, daté du 12 mai 1866, et déposé en l'office de F. Grima, ancien notaire en cette ville, étant la même propriété que ledit feu Jos Leone acquit d'Henry Albert par un acte passé devant Geo. C. Preot, ancien notaire, le 6 janvier 1892, enregistré dans C. C. B. 141, folio 429. Les améliorations No 2439 rue Ste Anne, coin Rocheblave à présent occupés comme magasin et résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un an ou en deux ans, représenté par billets des acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication. Les loyers à venir à l'acquéreur depuis la date du passage de l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1912 passer l'acte devant Robt Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les paiements différés devant être garantis par hypothèque spéciale contenant la stipulation de 10 0|0 d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix d'achat.

JACOBS-GLEASON INC.

S. L. JACOBS, Encanteur.

Legier & Gleason, James O'Connor, avocats.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif. Décors, Propriétés, Costumes, Musique, Etc.,

D'UNE COMPAGNIE D'OPÉRA.

Consistant en musique de "Samson et Dalilha" une partition d'orchestre reliée, 10 partitions de piano reliées, 59 orchestrations orchestre entier, 82 parties de chœurs.

Musique de "Thais". Une partition de Directeur, 80 orchestrations 19 partitions principales, 98 parties de chœurs.

2 Orchestrations. "La Bohême" et "Faust".

2 Partitions pour piano, "Cavallera Rusticana" et autres.

Pupitre à musique, installations électriques, Etc.

Un grand assortiment de :

Décors, frises, mascarons, statues, rideaux, coulisses, tapis, ornements, draperies, portants, etc.,

Adaptés pour les opéras ci-dessus et autres.

Aussi une grande variété de :

Costumes pour divers rôles, courtisans, paysans, chœurs, etc.

Aussi un costume de Chevalier du Temple, hâche et têtes de lance, bouclier, perruques, sabres, cuirasses, tapis, tabourets, gongs, bancs, épées, sandales, chapeaux, ceintures, coupes, bols, lanternes, torches en cuivre, barbes, bouclers, épaulettes, guêtres, divers, etc.

Aussi habits, cotillons, robes, jupons, jaquettes chemises, effets corsets, manteaux, pantalons, vestes, lévites, châles, capes dominos, gants, bas, maillots, etc, de qualités diverses et en grandes quantités.

Et d'autres nombreux articles, etc, servant en connexion avec ces représentations.

Aussi une machine à coudre Singer, une boîte à outils et contenu, etc.

Guiseppi Magg: vs Mario Lambardi, No 100,030.

Jeannette Alaynick Heller vs Mario Lambardi, No 100 031.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No ——— En vertu de deux writs de fieri facias qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, MERCREDI, le 12 juin 1912, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir :

En mon entre ôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot de décors, propriétés costumes, musique, etc., d'une compagnie d'opéra, d'après l'inventaire détaillé enregistré.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. M. Cahn et Théo A. Schuber, avocats des demandeurs.

1 juin—1 6 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée Sixième District,

Portant le No Municipal 4605 rue Carondelet,

formant le coin de la rue Cadiz

(ilet des rues Valence et Baronne.)

M. Waldo Mayer vs Otto B. Schoenfeldt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,314—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juin 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou parcelle de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré portant le numéro municipal 439, borné par les rues Carondelet, Cadis, Baronne et Valence. Ledits morceau ou parcelle de terre forme le coin des rues Carondelet et Cadix, et mesure soixante cinq pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et de face à la rue Cadix de cent vingt pieds. Ladite pièce ou parcelle de terrain forme la plus grande partie du lot de terrain désigné par la lettre B d'un arpentage fait par C. Mlle Williams, député voyer de ville, daté du 29 février 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

B J Mayer, avocat pour le demandeur

10 mai—10 12 17 24 31—juin 7 12 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Philip Schleiniger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 100,814 — Division F—Attendu que Mme Amelia Zimmermann, veuve de Philip Schleiniger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Schleiniger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. M. Stafford, avocat.

5 juin—5 9 14

littérature.... Je me suis amusé de toutes les manières.....

—Tu n'as jamais dépassé, mon petit, les limites raisonnables...

—Tu es infiniment bon, mon père, et je t'assure que j'ai infiniment de remords de te contrarier .... Je n'ai pu dormir cette nuit, j'étais atrocement malheureux de te voir t'opposer avec tant de netteté à un projet de mariage qui m'était si cher.... Cependant, dès ce matin, je m'étais rendu à Saunois pour répéter textuellement à M. Morel ton opinion.... ta décision.... que je veux croire momentanée....

Un petit geste sec de Mathias Gévolski répondait aussitôt que toute nouvelle tentative dans ce sens serait inutile.

—Mon père, je n'y insisterai plus en ce moment: c'est tout autre chose que je veux te demander. Quand je suis arrivé à Saunois.... Je vais tâcher d'être bref....

Stanislas fit son récit, aussi hâtivement mais aussi complètement que possible — cependant que son père le contemplait d'un regard à peu près aussi ironique qu'étonné. Et lorsque ce fut achevé, il dit :

—Mais.... c'est un chapitre de roman-feuilleton, que tu viens de me raconter là!

—Tu peux affecter, mon père, comme tant d'esprits sérieux, de railler ces histoires qu'inventent les romanciers... Pourtant, malgré ma jeunesse, j'ai en déjà, plus d'une fois l'occasion de constater que l'imagination des écrivains peut être dépassée par les complications de la réalité....

Et comme ceci s'est produit hier au soir, alors que ce malheureux m'avait accompagné à mon train.... c'est donc bien par ma faute qu'il était hors de chez lui .... et que sa famille ne se trouvait pas auprès de lui....

—Tu ne vas pas me demander, j'espère, de faire le policier ... et de rendre ce pauvre homme à ces femmes éplorées ?

—J'ai la persuasion, mon père, que tu peux beaucoup.

—Et comment cela ?....

—Si rien de nouveau ne se découvre, le Parquet admettra, fort probablement, que M. Morel n'a été victime ni d'un d'un enlèvement.... ni d'un suicide..... mais qu'il aura été repris de cette monomanie de s'en aller devant lui.... C'est, hélas, l'unique espérance qui reste à sa famille.... et à moi....

—Mais alors, mon petit, quand il en aura assez de sa fugue, il rentrera tranquillement chez lui..

—Et si l'accès qui se serait emparé de lui.... dans cette hypothèse..... était plus violent que les précédents ?.... Si c'était un véritable insensé.... un fou! tranchons le mot.... égaré à travers le monde ?.... Et si un malheur lui arrive, réellement, au cours de cette fugue, dont on est presque disposé à rire!.... Si nous apprenions tout à coup qu'il est tombé sous les roues d'une voiture.... sous un train!.... S'il était victime de malandrins!.....

Mathias Gévolski eut un geste dégagé des deux mains, que son fils interprêta:

—Tu n'y peux rien, mon père ? .... Permets-moi encore de ne pas partager ton avis!.....

Nous allons nous rendre immédiatement chez ton amie la princesse.... et je te promets que, pendant cette visite, rien ne trahira l'effroyable angoisse qui m'étreint.....

Mais, dès notre retour, ne m'aimes-tu pas assez pour mettre en œuvre tes hautes relations ? .... Une visite de toi à la préfecture de police, au Parquet... au ministère de la Justice, s'il le faut! indiqueront à quel point le célèbre docteur Mathias Gévolski tient à ce que cette affaire reçoive une solution immédiate.... Et, aussitôt, au lieu de recherches molles.... et même de pas de recherches du tout.... des limiers expérimentés, les meilleurs parmi les inspecteurs de la Sûreté, referont cette enquête, qui, visiblement, ce matin, excédait le magistrat que le hasard en chargeait.. ce qui se comprend! .... Cet homme avait besoin de retourner à son bureau où l'attendait sans doute beaucoup de besogne.... Son rapport sur cette affaire sera, ce n'est que trop probable, rapidement classé : quelques démarches de toi suffiront pour qu'elle devienne au contraire la préoccupation première de la police... Et alors seulement, je sentirai ma responsabilité dégagée !....

Je crois, mon père, t'avoir parlé, avec le plus simple bon sens, avec cette mesure que tu aimes que l'on apporte à tout!

Non seulement avec bon sens, avec mesure, mais du ton le plus personnel, le plus respectueux.

Mathias Gévolski sentait bien que s'il résistait à ce désir de son fils, cela amènerait Stanislas à douter de sa sollicitude paternelle.... et qui sait!....à avoir peut-être un commencement.... si vague fût il.... de suspicion ?

Sans consentir encore, il dit, toujours avec une petite expression de raillerie, mais plutôt bienveillante :

—Voilà qui va me sortir quelque peu de mes attributions de médecin!

—N'as tu pas été mêlé, plus d'une fois, mon père, aux secrets de bien des familles?.... justement, en raison de tes attributions de médecin!

—Soit, fit Mathias Gévolski, d'un ton léger, soit!.... Soit! .... J'aurais préféré que tu t'adresses à Sherlock Holmes....

—Railleur impitoyable, va! fit Stanislas, dont le visage se rasserénait.

—Mais !.... reprenait son père.... cela ne m'engage en rien, pour la suite!.....

Tu me demandes un service, autant d'homme à homme, que d'un fils à son père.... J'agirai donc! en admettant que mon action puisse avoir quelque efficacité.... Mais tu ne verras pas de difficulté, je pense, à me promettre de ne plus te rendre à ce Saunois, tant que nous n'aurons pas abouti à une solution ?..... quelle qu'elle soit!

Les traits de Stanislas se plissèrent douloureusement.... Et, avec sa charmante loyauté, espérant adoucir son père :

—Ces femmes sont seules, père .... sans aucun parent.... sans amis véritables.... Quel épouvantable isolement va être le leur! murmurait-il.

—Mon petit, c'est la condition essentielle que je mets à l'appui .... réel ou non.... que je suis en mesure de te donner.... Et il y a une autre raison, d'ailleurs, sur laquelle un garçon aussi sincère, aussi honnête que toi, ne peut pas ne pas être d'accord avec moi : — ta présence dans cette maison.... en de telles circonstances.... ce serait la proclamation d'un projet que je repousse toujours énergiquement : donc tu réussirais simplement à ternir la réputation d'une jeune fille, que tu dois respecter autant que tu crois l'aimer.... et que je n'accepterai sans doute jamais pour ma bru! Nous ne sommes pas en Amérique ou en Angleterre : jeunes gens et jeunes filles, en France, ne sauraient s'épouser contre la volonté de leurs parents.... Ou, alors, c'est la source de leur malheur pour toute leur vie!... C'est à ton sentiment d'honneur que je fais appel, ici, encore plus qu'à la déférence, la gratitude que tu reconnais me devoir!.... As je ta parole ?

Stanislas eut un élan de tout son être vers Mathias Gévolski.

—Oh! mon père! s'écria-t-il : tu es le meilleur de mes amis!

—J'y compte fichtre bien! répliqua Mathias en ouvrant ses bras à Stanislas.

Puis, d'un ton d'excellente humeur :

—Que je te tuyaute, maintenant, sur la princesse Sahadja, qui, bien que princesse hindoue, peut avoir la plus grande influence à Paris.... m'être fort utile!

—As-tu besoin de qui que ce soit, père ?

—Tu exagères toujours la puissance de ton papa..... En tout cas, si elle ne devait pas m'être utile, à moi, je ne néglige jamais les grandes relations qui, un jour quelconque, peuvent servir mon fils!

Son visage avait repris, maintenant, son expression la plus bienveillante, la plus protectrice, la plus heureuse!

—La princesse, commença-t-il, est tout bonnement une Parisienne.....

—Une princesse.... hindoue, mon père! s'écriait Stanislas abasourdi.

—Moi, fit Mathias, qui blaguais tout à l'heure les romans-feuilletons!.... Et c'en est un véritable, aussi, que je vais avoir à te conter.... Mais mon chauffeur me phérophone.

Il se pencha vers le petit appareil :

—L'auto est prête ?.... Parfait, mon ami.... Nous descendons....

VII

L'HISTOIRE DE LA PRINCESSE

—Donc, mon cher, cette princesse hindoue est une Parisienne.....

C'est du ton le plus cordial, le plus heureux, que Mathias Gévolski commençait son histoire —dès que l'auto démarrait.

Toute discorde entre son fils et lui avait disparu.... tout au moins y avait il trêve.... L'intimité, la charmante camaraderie, reprenaient entre le père et le fils.... Cela paraissait absolument sincère, aisé, de la part du père : de la part de Stanislas c'était encore visiblement forcé; mais il y mettait toute sa bonne volonté.

Et, d'ailleurs, assez rapidement, le récit de son père l'intriguait, finissait même par l'intéresser prodigieusement.

—Ce n'est que lors de mon dernier séjour à Calcutta.... pendant que tu étais toi-même à l'Université d'Harvard.... que j'ai fait la connaissance de cette belle et fort agréable personne.

A continuer